

1855

PROCES-VERBAL

DE LA

CAISSE ECCLESIASTIQUE DE ST. JACQUES,

DIX-SEPTIEME ASSEMBLEE

TENUE EN LA SALLE DU COLLEGE DE MONTREAL, LE 23 AOUT 1855,

ET OUVERTE A 12 HEURES P. M.

MEMBRES PRESENS :

Monseigneur l'Evêque de Cydonia Coadjuteur et Administrateur du Diocèse, Président.
MM. A. Truteau V. G., Lefebvre Trudel, Lussier, R. Paré, J. St. Aubin, T. E. Dagenais, Portier, A. Dupuis, L. Dagenais, J. Morin, F. Marcoux, Loranger, L. Turcot, A. Thérberge, Dequoy, S. Thérberge, Guyon, G. Thibault, Pominville, Pepin, Bedard, A. Proulx, Clément, Rochette, L. Vinet, Dubé, Hurteau, L'Heureux, LeBel, Brosnahan, Falvey, Fournier, P. Brunet, Maréchal et Gravel.

1° Election de quelques officiers de la Société.—M. I. Gravel a été élu Secrétaire au lieu et place de M. H. Moreau, élu à la dernière assemblée et qui ne peut remplir cette charge. M. J. Pepin a été élu Trésorier au lieu et place de M. C. J. Primeaux décédé, et MM. Guyon et Fabre ont été élus pour être Vice-Trésoriers conjointement avec MM. J. O. Paré et Trudel.

2° Lecture a été donnée par le Secrétaire du Procès-Verbal de l'Assemblée précédente du 2 Septembre 1853, et il a été décidé qu'on ne changerait pas le taux de la contribution annuelle de la caisse, la Société pouvant se soutenir avec le taux actuel, si les membres sont fidèles à payer régulièrement.

3° L'on a admis dans la Société sur leurs demandes régulières MM. E. Desmarais, O. Reneau, N. Perreault et J. O. Chicoine.

4° Les comptes ont été entendus et alloués comme suit, savoir :

Montant en caisse le 2 Septembre 1853.

	£119 5 11
Recette depuis la même époque.....	298 2 6

Recette totale.....	£417 8 5
Dépense totale pour pensions, etc.....	234 2 5

Balance en caisse.....	£183 6 0



5° Mgr. le Président a ensuite fait connaître les demandes de secours et réclamations suivantes : 1° de la part de MM. J. M. Bellanger, Pâquet et Moll, membres de la Société retirés du ministère, demande de secours pour l'année ; 2° de la part de M. B. Ricard, une réclamation exposant que M. Damase Ricard, son frère défunt, n'avait pas reçu toute la somme à lui allouée pour le temps qu'il avait été retiré du saint ministère, et que sa succession a besoin de cette balance due pour faire honneur à ses affaires ; 3° de la part de L. H. J. Jacques Duhaut, médecin de Ste. Elizabeth, une demande d'indemnité pour les dépenses par lui encourues pour la pension et les soins donnés pendant la maladie, à M. L. Brunelle, membre défunt de la Société, lequel devenu incapable d'exercer le Saint ministère après la tenue de la dernière assemblée, n'a eu aucune allouance de secours. L'assemblée a fait droit comme suit, à ces diverses demandes, et a alloué pour l'année à MM. Bellanger, Pâquet et Moll, chacun £40, à M. B. Ricard pour la succession de son frère défunt, la balance due sur son allouance se montant à la somme de £23 6 8 et au Dr. Jacques Duhaut £20.

6° Un des membres présents a proposé que l'on discutât dans la prochaine assemblée, s'il ne serait pas à propos de changer l'article IV des règles, en ne donnant qu'un an et trois mois de délai, au lieu de deux ans, avant de notifier les retardataires pour les exclure de la Société ; ce qui a été agréé par l'assemblée comme matière de discussion prochaine.

A 1½h. P. M. l'assemblée s'est ajournée jusqu'à 7½h. P. M. du même jour pour être alors reprise au même lieu.

A 7½h. P. M. les membres présents à la séance précédente, à l'exception de M. Truteau V. G. absent, se sont de nouveau réunis et avec eux MM. J. Vinet, Graton, Chevigny, Charland, Max. Piette, Champeaux, Filiatreault, Groux et F. Perreault, et les délibérations ont été continuées comme suit :